

Lycéens de terminale La procédure de demande de bourse et/ou de logement

Le Dossier Social Etudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire. Le Dossier Social Etudiant doit être constitué chaque année.

Vous devez faire votre demande par internet entre le 15 janvier et le 31 mai 2017, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de vos examens. Entre le 15 janvier et le 31 mai, c'est en vous connectant à messervices.etudiant.gouv.fr, via le site de votre Crous, que vous pourrez procéder à la saisie de votre DSE.

Attention!

Il est indispensable de remplir une demande de DSE sans tarder, et ce, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation. Des modifications réglementaires peuvent intervenir ultérieurement.

Saisissez le DSE sur Internet, sur le site web du Crous de l'académie où vous faites actuellement vos études. Ce Crous (dit « d'origine ») remplit le rôle de guichet unique. Il est votre interlocuteur durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie.

Formulez vos vœux d'études dans les académies de votre choix. Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux dans des académies différentes. Pendant la constitution du DSE, suivez attentivement les instructions données écran par écran (aides demandées, vœux d'études, renseignements vous concernant, etc.).

Pour votre demande de logement, vous avez accès à la liste de toutes les résidences universitaires situées à proximité du lieu d'études choisi. Une fiche descriptive précise le montant du loyer et des charges pour l'année en cours, ainsi que les éléments de confort disponibles.

Attention!

Pour que votre dossier soit validé, il est important d'aller jusqu'au dernier écran. En cas de déconnexion imprévue, il vous faudra reprendre l'ensemble de la saisie depuis le début.

A la fin de votre saisie, un courriel de confirmation vous est envoyé. Le dossier sera transmis par courrier électronique (en pièce jointe) à votre adresse courriel sous 48 heures.

Demande de logement :

Le dossier doit être saisi chaque année à partir du 15 janvier jusqu'au 31 mai! Les demandes postérieures au 31 mai ne sont pas assurées de participer au tour d'affectation en logement de la mi-juin.



Faire sa demande de bourse et de logement - Pas à pas :

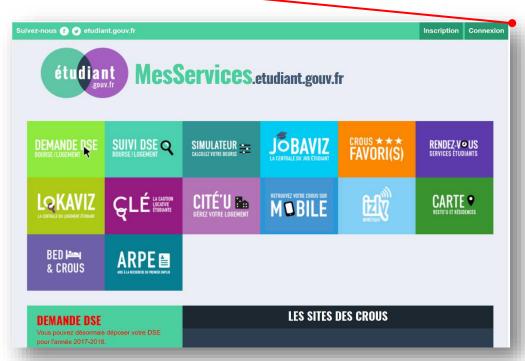
Primo-arrivants:

Il est conseillé de faire d'abord votre inscription sur le site **APB (Admission Post-Bac).** En effet, si vous vous connectez à messervices.etudiant.gouv.fr avec le courriel que vous avez indiqué dans APB, MesServices reprendra toutes vos données d'état civil. Cela vous évite donc une double saisie.

Après votre création dans APB, vous recevrez un mail de messervices.etudiant.gouv.fr pour vous notifier la création de votre compte sous messervices.etudiant.gouv.fr

1. Vous arrivez sur la page d'accueil de messervices.etudiant.gouv.fr :

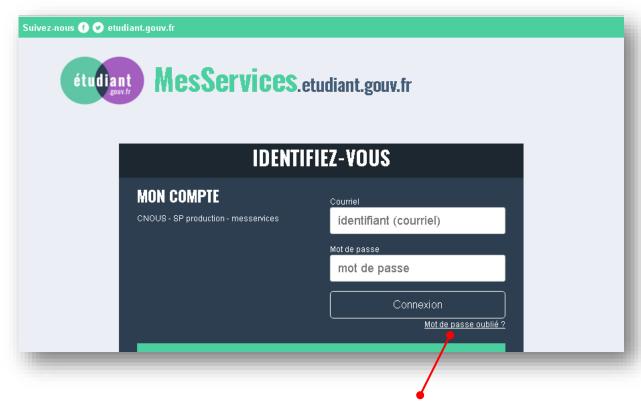
Cliquez alors sur « connexion » : •-



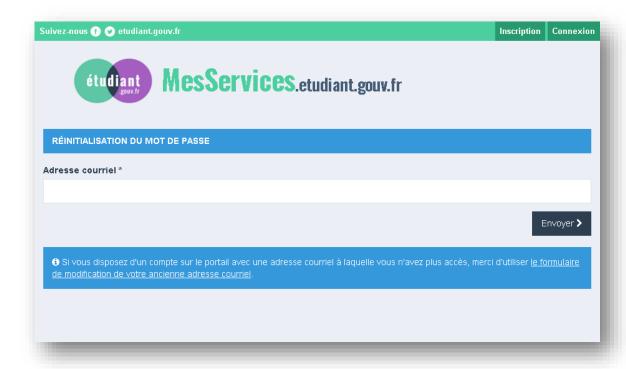
2. Indiquez votre identifiant qui est votre courriel et votre mot de passe puis cliquez sur « Connexion » :

Si vous avez un compte APB : Votre courriel identifiant est celui que vous avez défini dans APB (Admission Post-Bac).





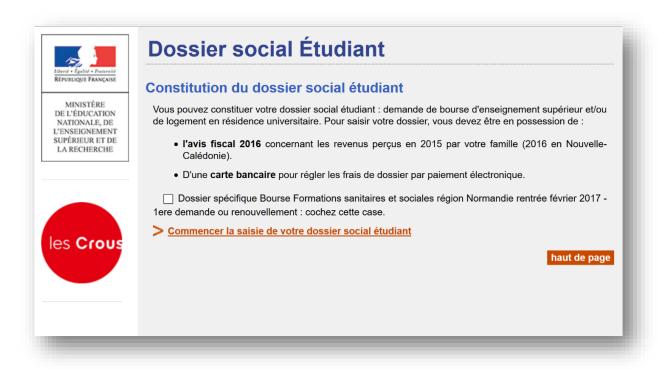
- 3. Si le mot de passe ne fonctionne pas, vous pouvez le réinitialiser.
- 4. Si vous réinitialisez votre mot de passe, l'écran suivant apparaît. Rentrez votre courriel. Vous allez recevoir un mail vous demandant de cliquer sur un lien. Vous pourrez alors créer votre nouveau mot de passe.







- 7. Pour faire la demande de bourse et/ou de logement, cliquez sur « Demande DSE »
- 8. Cliquez sur « Commencer la saisie »





9. Cochez la case correspondant à votre situation scolaire et, si celle-ci correspond au premier cas, précisez votre académie d'inscription en 2016-2017. Puis, cliquez sur « Envoyer ».



10. Précisez si vous faites vos études en Nouvelle Calédonie ou dans un autre endroit en France.

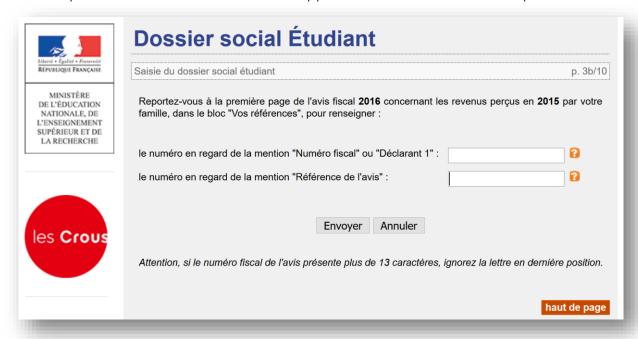




11. Utilisez la liste déroulante pour choisir la situation de vos parents.

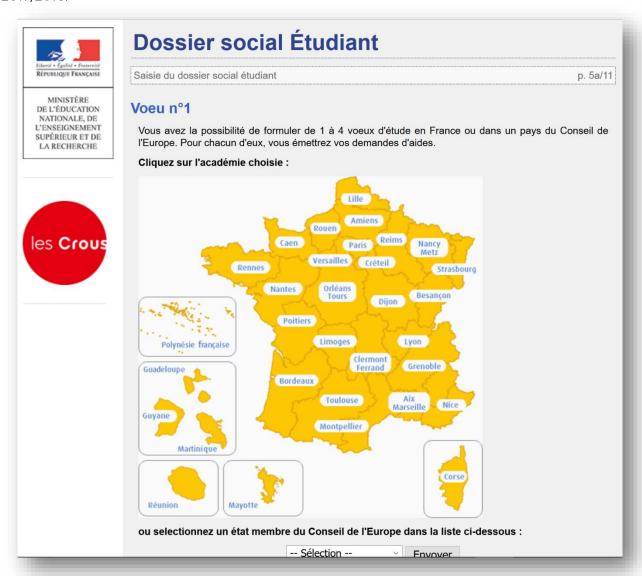


- 12. Si vous cochez cette case, vous aboutirez directement à la page présentant la carte de France (étape 14).
- 13. Rentrez les numéros des avis fiscaux de vos parents (13 chiffres). Si l'application ne reconnait pas le numéro trois fois de suite. L'application vous enverra vers l'étape 14.





14. Formulez votre le vœu en cliquant sur l'académie où vous souhaitez vous inscrire en 2017/2018.



- 15. Si vous demandez une bourse, cochez « bourse » et, si vous souhaitez un logement CROUS, cochez « logement ». Vous pouvez cocher les deux en même temps ou un seul des 2.
- 16. Cochez ensuite la formation envisagée pour l'année 2017/2018, ainsi que l'année d'étude dans cette formation et cliquez sur « envoyer ».





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

les Crous

Dossier social Étudiant Saisie du dossier social étudiant p. 4b/10 Voeu n°1 - Rennes Type de demande : Indiquez dans le tableau ci-dessous le type de demande que vous souhaitez faire pour ce voeu : ☐ Bourse Les étailssements qui vous seront présentés ont tous des formations habilitées [2] à recevoir des boursiers (sauf indication contraire portée à l'écran) Logement ments qui vous seront présentés sont tous agréés (2) par la Sécurité Sociale Etudiante >? Cursus envisagé pour votre scolarité : Indiquez ci-dessous la formation ainsi que l'année préparée dans la liste déroulante associée. Post secondaire Capacité en droit et post secondaire Mise à niveau BTS O Formations sanitaires (Aide-soignant, ...) O Formations sociales (Auxiliaire de Vie Sociale, ...) O Formations sanitaires infra Bac rentrée février 2018 O Formations sociales infra Bac rentrée février 2018 Année : Classes préparatoires aux études supérieures (CPES) Année : Classes préparatoires Écoles d'arts (CPES Arts) Supérieur conduisant à un niveau licence O BTS, BTSA Année : O DUT Année : opost BTS, post DUT (DNTS, ATS, ...) Cursus licence Année : Licence professionnelle O Formations comptables (DCG) O Formations paramédicales O Formations sociales hors BTS et DUT Année : O Formations paramédicales post Bac rentrée février 2018 Année : O Formations sociales post Bac rentrée février 2018 Année : O Diplômes écoles de commerce Année : Arts et architecture Année : O Autres diplômes Année : Supérieur conduisant à un niveau master Cursus master Année : O Formation d'ingénieur O IEP master Arts et architecture Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de Master « Métiers la formation (MEEF) » Année : Formations comptables (DSCG) O Diplômes de santé (médecine, odontologie, pharmacie) Année : Formations paramédicales Année : Année : O Formations paramédicales Master rentrée février 2018 Prépa. concours grande école (CPGE, ...) Cole de commerce : HEC, ESSEC SupdeCo Autre prépa. concours: IPAG, CPAG, IEJ, PrepENA Année :

Année :

Année :

Autres diplômes

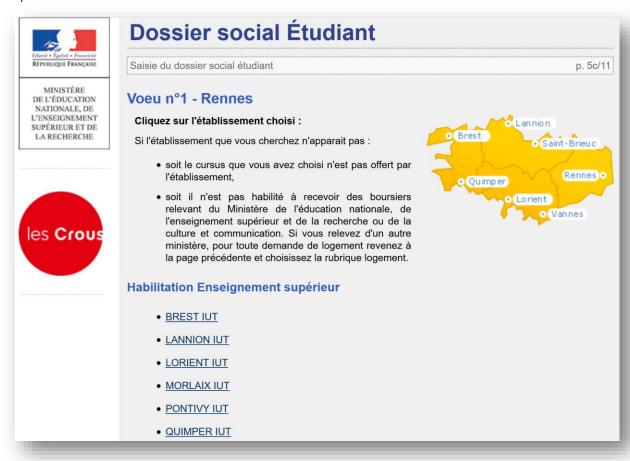
Doctorat

Supérieur conduisant à un niveau doctorat et plus

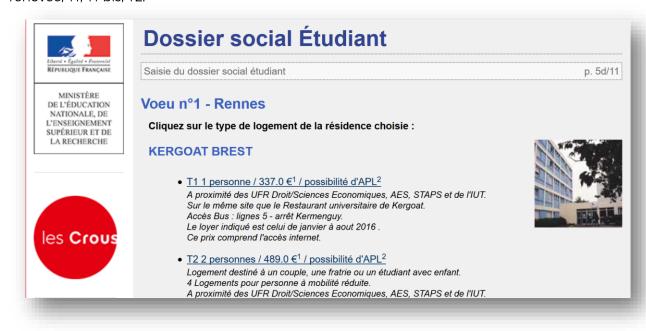
Envoyer Annuler



17. Cliquez sur l'établissement souhaité.



18. Choisissez la résidence et le type de logement (chambre traditionnelle, chambre rénovée, T1, T1 bis, T2.

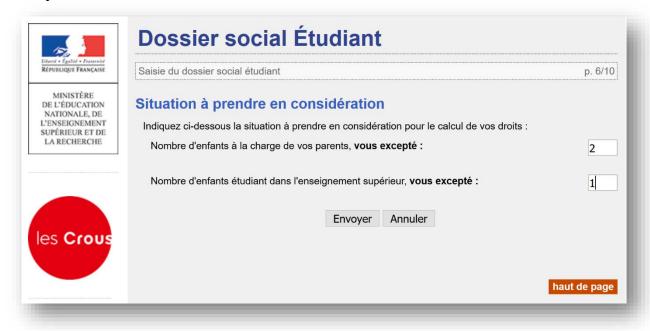




19. Le récapitulatif des vœux apparaît. Si vous souhaitez postuler dans d'autres établissements ou d'autres résidences, vous pouvez faire 3 autres vœux. Sinon, cliquez sur « clôturer la liste des vœux ».



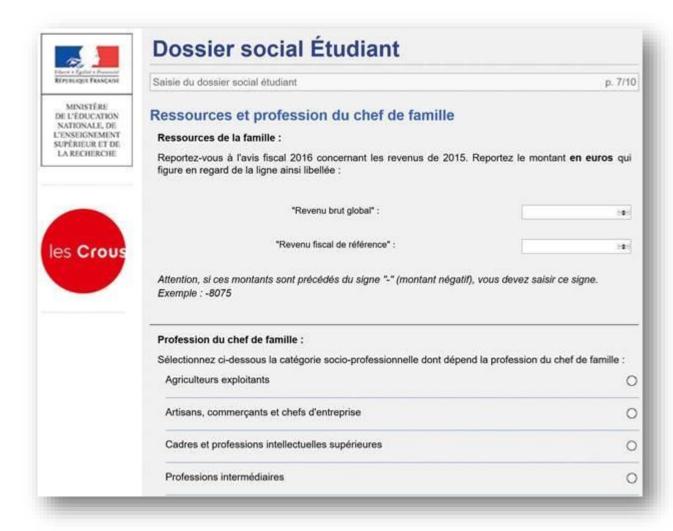
20. Entrez le nombre de frères et sœurs à charge de vos parents (= présents sur l'avis fiscal), dont ceux étudiants dans l'enseignement supérieur. Puis cliquez sur « envoyer ».





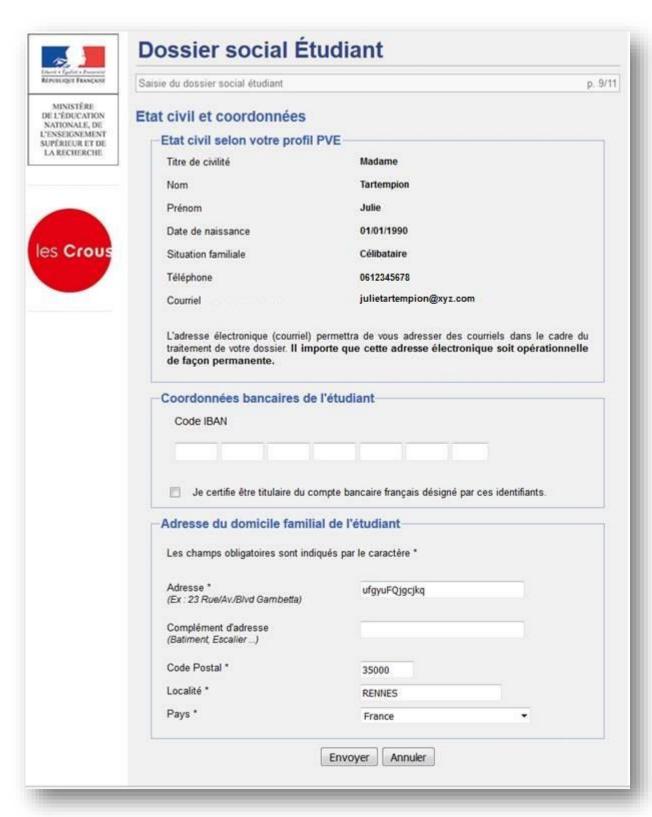
21. Vous n'aurez cet écran que si vous n'avez pas rentré les numéros fiscaux de vos parents.

Saisissez les montants de ressources présents sur les lignes « revenu brut global » et « revenu fiscal de référence » de l'avis fiscal de vos parents. Puis cochez la profession du chef de famille et cliquez sur « envoyer ».





22. Votre état civil apparaît. Saisissez le code IBAN de votre compte bancaire et l'adresse de vos parents si elle n'est pas déjà remplie.

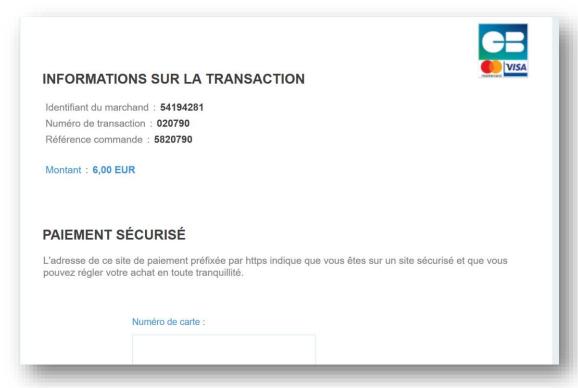




23. Il vous est alors demandé de régler les frais de dossier. Cochez la case correspondant à votre choix, puis validez.



24. Si vous choisissez le paiement par carte bancaire (conseillé), l'écran ci-dessous apparaît. Suivez les instructions de paiement.



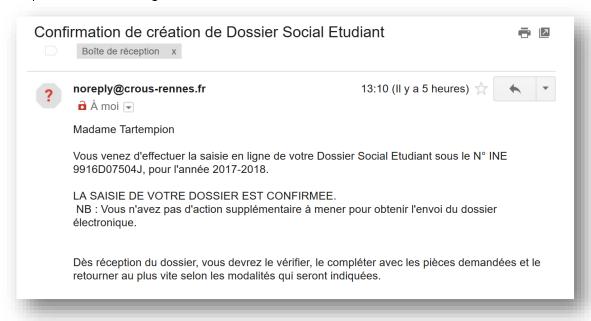


25. Après la saisie du paiement, la page suivante apparaît (l'encadré en rouge n'apparaît que si le paiement par carte bleue a échoué):





26. Lorsque vous avez enregistré votre dossier, vous recevez le mail suivant :



27. Votre dossier social étudiant au format PDF vous sera envoyé sous 48 heures par courriel à l'adresse électronique que vous avez renseignée.



Vous devez imprimer le dossier, le vérifier, le compléter avec les pièces demandées et le retourner <u>signé</u> sous 8 jours, avec la fiche familiale remplie selon les modalités qui seront indiquées.